



ACTIONS COURTIERS



IMMEUBLE LOCATIF

COMMENT L'ÉVITER

Dans le cas d'un immeuble locatif, le courtier doit toujours s'assurer de **vérifier les baux en vigueur** afin de trouver toute l'information pouvant avoir une incidence sur la décision d'achat. Toute information pertinente doit être communiquée aux futurs propriétaires afin qu'ils puissent prendre une décision éclairée.

ASTUCE DU PRO

Ne tenez pas pour acquis les dires du propriétaire actuel et faites toutes les vérifications requises afin de valider l'exactitude des documents. Vous devez vous assurer de bien comprendre toute l'information se trouvant sur les baux. **Veillez à ce que le futur acheteur puisse consulter les baux avant la promesse d'achat.** Si vos clients ont des questions, assurez-vous de les référer auprès des ressources et des experts nécessaires.

RÉPERCUSSIONS

N'oubliez pas que ce type d'erreur a des conséquences pour le courtier. Si votre responsabilité est mise en cause et qu'une indemnité est versée au réclamant, vous devrez vous acquitter de votre franchise. Sachez également qu'une procédure déposée devant les tribunaux a des répercussions sur votre dossier de crédit personnel aussi longtemps que durera le litige, sans compter **les pertes de temps que cela implique.** Dans tous les cas, mieux vaut prévenir que guérir.



FARCIQ

Fonds d'assurance responsabilité professionnelle
du courtage immobilier du Québec

WWW.FARCIQ.COM